

SCRUTIN ÉLECTRONIQUE : MODE D'EMPLOI

Je crée mon espace électeur

- Créez et activez mon espace électeur en vous rendant sur le portail élection pro du gouvernement (*cliquez sur le lien ci-dessous ou recopiez-le*)

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur>

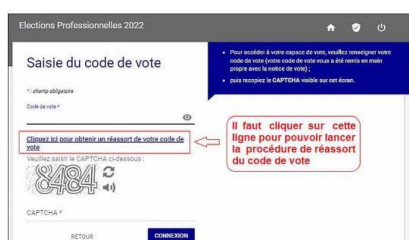
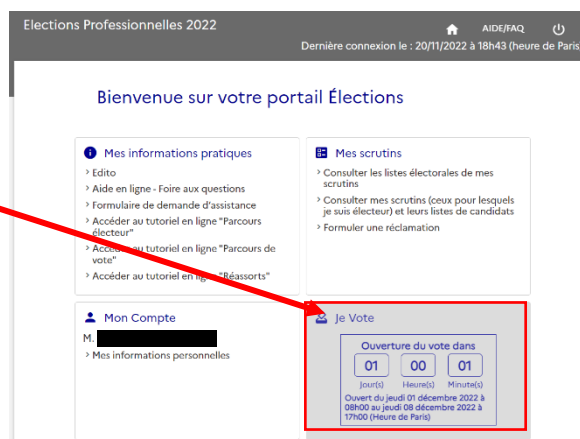
- Rentrez votre adresse mail académique dans la ligne identifiant puis créez un mot de passé élections (*que vous devez conserver précieusement*).
- Confirmez votre mot de passe
- Recopiez le code CAPTCHA

- Ensuite choisissez une question secrète (*servira en cas de perte du code de vote*) et saisissez la réponse à cette question
-
- cliquez sur « Activer son compte »

- Vous avez alors accès à votre espace électeur et pouvez entre consulter les **scrutins** et **listes** des candidats

Je demande un "réassort" de ma notice de vote

- Dans le cadre « Je vote », *cliquez sur « Consulter les scrutins, les candidatures et voter ».*



- Vous pouvez désormais **demandeur un nouveau code de vote**. (réassort)

- Choisissez « répondre à votre question défi avec une réponse secrète »

Indiquer la réponse à la question défi et le NUMEN. (***si vous avez perdu votre NUMEN*** le demander au secrétariat de votre établissement ou le consulter sur i-prof dans la rubrique « Votre dossier », onglet « Synthèse »)

- Choisir de recevoir le nouveau code de vote par SMS ou par mail, sur une adresse mail personnelle.

C' est bon vous pouvez voter et faire voter CGT Educ'action

jevotecgteduc2022



avec la **CGT** UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !